Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Service des routes doit restreindre le salage sur les routes secondaires

Au vu des rigueurs de l'hiver et de sa durée, les stocks de sel ont fortement diminué. Par conséquent, le service hivernal avec salage sera limité à des interventions ciblées sur le réseau des routes secondaires (signalisation blanche). Le réseau des autoroutes et des routes principales (signalisation verte et bleue) continuera d'être salé prioritairement. Le Service des routes appelle les conducteurs empruntant des routes secondaires à la plus grande prudence.

Un stock de sel de 14'700 tonnes en début d'hiver et la livraison actuellement de 60 tonnes par jour ne suffisent plus à faire face à la consommation pour l'entretien hivernal, qui a atteint jusqu'à 515 tonnes par jour.

Des chutes de neige et une baisse des températures étant annoncées pour les prochains jours, le Service des routes a décidé de restreindre le salage sur le réseau des routes secondaires en ne procédant qu'à des interventions ciblées (tronçons avec une forte pente, routes en altitude, tronçons sans possibilité de déviation, etc.). L'utilisation de produits dérivés tels que le gravillon ou les copeaux de bois n'est pas possible en raison de leur efficacité limitée et d'un bilan écologique défavorable.

Dans de telles conditions, les équipements hivernaux des véhicules deviennent indispensables. Les usagers devront adapter leur vitesse et faire preuve d'une extrême prudence.

Le Service des routes rappelle que le service hivernal est assuré 24 heures sur 24 sur le réseau des autoroutes, la viabilité de la chaussée étant cependant fonction des conditions météorologiques. Sur les routes cantonales, les moyens sont mis en ¿uvre afin d'assurer la praticabilité du réseau de 6 heures à 22 heures pour le réseau principal et de 7 heures à 22 heures pour le réseau secondaire.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 février 2009

DINF, Laurent Tribolet, chef de la division entretien du Service des routes, 021 316 70 42